

WE-GL534

½ journée
(3,30 h)

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **130 € HT**

ESSENTIEL

OBJECTIFS :

- Rappeler les principes et actualisation des connaissances par l'étude des textes nouveaux issus de la loi PINEL du 18 juin 2014

NIVEAU & PUBLIC :

Administrateurs de biens, agents immobilier

Prérequis : aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board
Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S) :

Formateur : Professionnel spécialisé en copropriété, baux commerciaux
Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue
+ Présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I – LE CHAMP D'APPLICATION DU STATUT DES BAUX COMMERCIAUX

II – LE NOUVEAU RÉGIME DES BAUX DÉROGATOIRES ET DES CONVENTIONS D'OCCUPATION PRÉCAIRE

III – LA DURÉE DU BAIL COMMERCIAL ET SON RENOUVELLEMENT, LE CONGÉ, LE NOUVEAU RÉGIME DE LA RÉSILIATION TRIENNALE

IV – LE CONGÉ AVEC REFUS DE RENOUVELLEMENT ET L'INDEMNITÉ D'ÉVICTION

V – LA CESSION ET LA SOUS-LOCATION EN BAIL COMMERCIAL LES DROITS DE PRÉEMPTION

VI – LE LOYER COMMERCIAL

VII – LA DÉSPÉCIALISATION ET SON INCIDENCE QUANT AU LOYER

VIII – LES PROCÉDURES AMIALES ET JUDICIAIRES EN BAIL COMMERCIAL

IX – LA SOUMISSION VOLONTAIRE DES BAUX PROFESSIONNELS AU STATUT DES BAUX COMMERCIAUX

X – LE NOUVEAU RÉGIME DES CHARGES ET DES TRAVAUX ISSUS DE LA LOI PINEL ET DE SON DÉCRET D'APPLICATION

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT